

Types d'échantillonnage (suite)

Echantillonnage subjectif:

- C'est la forme la plus simple d'échantillonnage.
- échantillon qui semble représentatif.
- L'observateur juge les emplacements représentatifs des conditions du milieu.
- et choisit comme échantillons les zones qui lui paraissent particulièrement homogènes et représentatives.

- Le principe de base est de prospecter la zone d'étude, et d'y recenser les principales unités végétales.
- A l'intérieur de chaque unité ainsi définie, il sera effectué un relevé choisi sur des critères d'homogénéité et de représentativité.
- Un choix subjectif, n'est pas aléatoire car les relevés seront d'autant mieux établis que le chercheur dispose d'une expérience éprouvée.

Inconvénient:

- ❑ Il ne permet pas d'évaluer la précision des estimations calculées à partir des échantillons.
- ❑ Il est statistiquement irrationnel et en tant que tel, il est à éviter.

Echantillonnage systématique:

- Ce type d'échantillonnage consiste à répartir les échantillons de manière régulière.
- On utilise habituellement un quadrillage.
- On réalise aussi ce type d'échantillonnage lorsqu'on privilégie les inventaires dans les secteurs les plus susceptibles d'abriter les espèces (habitats potentiels).

L'étude des orthoptères repose par exemple sur l'échantillonnage systématique des principaux biotopes. Il peut s'agir d'une aire de nidification (gîtes, colonies de reproduction...), d'une zone de repos (dortoirs), d'une zone d'hibernation ou d'estivage des chauves-souris.

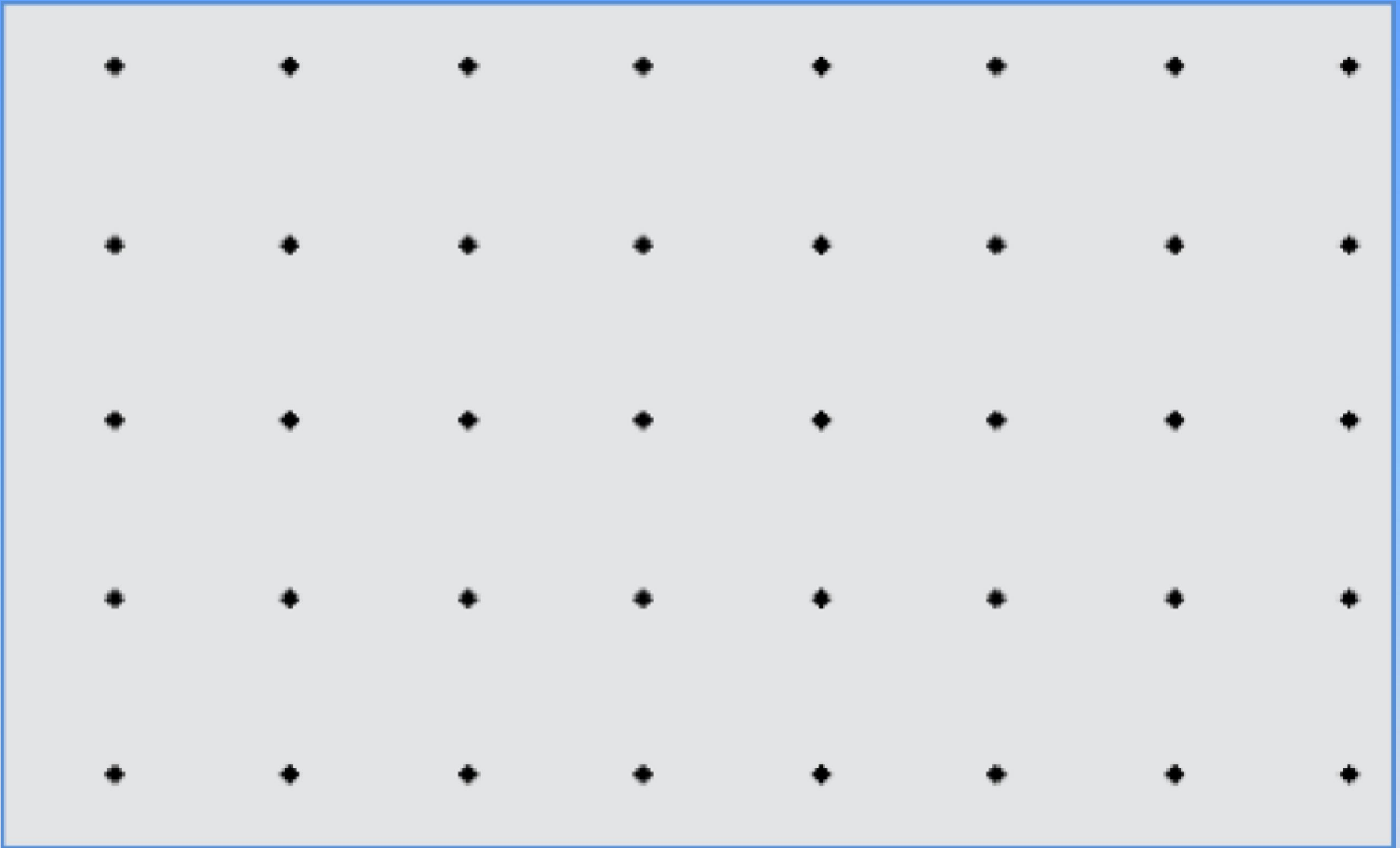


Schéma d'un échantillonnage systématique

Echantillonnage exhaustif:

Quand tous les éléments de la population soient étudiés on parle alors d'échantillonnage exhaustif ou de recensement.

Echantillonnage mixte:

- L'échantillonnage le plus utilisé sur le terrain.
- Le travail sur le terrain consiste donc souvent à réaliser une combinaison de plusieurs échantillonnages simples en un échantillonnage plus complexe appelé à juste titre échantillonnage mixte.

Souvent les études commencent par un échantillonnage stratifié consistant en une délimitation de zones homogènes (stratification) de la zone d'étude.



Aboutissant par exemple à une carte de l'occupation des terres.



Ensuite à l'intérieur des strates retenues, ils choisissent des relevés subjectivement (éch. subjectif) ou au hasard (éch. aléatoire).



Une fois les points choisis, ils peuvent y implanter une ligne (éch. systématique) pour en extraire les fréquences spécifiques.